

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du jeudi 16 mars 2023



L'an deux mil vingt-trois le seize mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 9 mars 2023, se sont assemblés, en session ordinaire, dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Laurent BALOGE, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Nathalie PETRAULT, Jean-François RENOUX, Chantal ARDOIN, Jean-Luc BARBIER, Christian BOUTIN, Véronique COTILLON, Christian HERAUD

Excusés et absents : Bernard COMTE, Laetitia HAMOT donne procuration à Christian HERAUD, Céline RIVOLET, Marie- Hélène ROSSI-DAUDE, Patricia CARRE, Nathalie LACROIX, Evelyne PASSEBON, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD

Secrétaire de séance : Frédéric BOURGET



**Délibération N° 01 – 03 – 2023**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE – EHPAD DE LA CRECHE- REMBOURSEMENT D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES POUR UN RESIDENT**

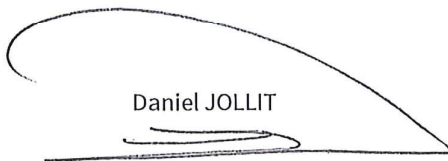
Monsieur le Président explique à l'assemblée qu'une paire de chaussures appartenant à une résidente a été endommagée lors du lavage.

La famille a racheté une paire de chaussures et a demandé de rembourser la résidente à hauteur de 36.50 euros (trente-six euros et cinquante centimes)

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

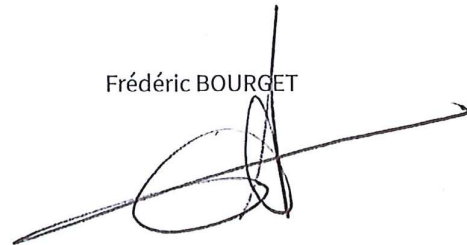
- VALIDE le remboursement de 36.50 euros ;
- AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.

Le Président,

  
Daniel JOLLIT



Le secrétaire,

  
Frédéric BOURGET

Acte rendu exécutoire après :

- publication

le 29/03/2023

- transmission à la préfecture

accusé réception le 29/03/2023

Le Président.

  
Marie NAUDIN  
Pour le Président  
La Vice-Présidente déléguée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du jeudi 16 mars 2023



L'an deux mil vingt-trois le seize mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 9 mars 2023, se sont assemblés, en session ordinaire, dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Laurent BALOGE, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Nathalie PETRAULT, Jean-François RENOUX, Chantal ARDOIN, Jean-Luc BARBIER, Christian BOUTIN, Véronique COTILLON, Christian HERAUD

Excusés et absents : Bernard COMTE, Laetitia HAMOT donne procuration à Christian HERAUD, Céline RIVOLET, Marie- Hélène ROSSI-DAUDE, Patricia CARRE, Nathalie LACROIX, Evelyne PASSEBON, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD

Secrétaire de séance : Frédéric BOURGET



**Délibération N° 02 – 03– 2023**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022**

Monsieur le Président donne lecture des Comptes Administratifs M14 (budget CIAS et budget RAQPA) et M22 (budget SAAD) qui sont identiques aux comptes de gestion présentés par M. le Trésorier de Saint-Maixent l'Ecole :

**Budget principal CIAS HAUT VAL DE SEVRE :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes 2022	1 125 017.82 €	Recettes 2022	10 988.48 €
Dépenses 2022	1 036 735.98 €	Dépenses 2022	132 197.87 €
Résultat à la clôture de l'ex.	88 281.84 €	Résultat à la clôture de l'ex.	-121 209.39 €
Excédent 2021	179 525.97 €	Excédent 2021	82 799.57 €
<b>Résultat d'exploitation 2022</b>	<b>267 807.81 €</b>	<b>Résultat d'exploitation 2022</b>	<b>-38 409.82 €</b>
		Restes à réaliser Dépenses	0.00 €
		Restes à réaliser Recettes	0,00 €
		Excédent/Déficit dégagé	-38 409.82 €
		<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>0.00 €</b>
<b>AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
. Au besoin de financement (C/1068) de la section d'investissement pour			38 409.82 €
. Le solde de l'excédent :			<b>229 397.99 €</b>
possibilité de l'affecter soit			<b>NON</b>
1) en section d'investissement en recettes			<b>OUI</b>
2) en report au fonctionnement			

**Budget annexe M14 RAQPA**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes 2022	167 094.53 €	Recettes 2022	4 106.74 €
Dépenses 2022	203 436.29 €	Dépenses 2022	6 334.23 €
Résultat à la clôture de l'ex.	-36 341.76 €	Résultat à la clôture de l'ex.	-2 227.49 €
Déficit 2021	-27 743.71 €	Excédent 2021	11 486.92 €
<b>Résultat d'exploitation 2022</b>	<b>-64 085.47 €</b>	<b>Résultat d'exploitation 2022</b>	<b>9 259.43 €</b>
		Restes à réaliser Dépenses	0,00 €
		Restes à réaliser Recettes	0,00 €
		Excédent/Déficit dégagé	9 259.43 €
		<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00 €</b>
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION			
. Au besoin de financement (C/1068) de la section d'investissement pour			.....€
. Le solde de l'excédent :			<b>- 64 085.47 €</b>
possibilité de l'affecter soit			<b>NON</b>
1) en section d'investissement en recettes			<b>OUI</b>
2) en report au fonctionnement			

**Budget annexe M22 S.A.A.D**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes 2022	276 432.00 €	Recettes 2022	6.89 €
Dépenses 2022	379 082.62 €	Dépenses 2022	0.00 €
Résultat à la clôture de l'ex.	<b>-102 650.62 €</b>	Résultat à la clôture de l'ex.	<b>6.89 €</b>

Madame NAUDIN, Vice-Président du Conseil d'administration du CIAS "HAUT VAL DE SEVRE" procédera au vote, en l'absence de Monsieur JOLLIT qui se retirera pour l'occasion.

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **APPROUVE les comptes de gestion 2022 ;**
- **APPROUVE les comptes administratifs 2022 ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans ce dossier.**

Le Président,

Le secrétaire,

Daniel JOLLIT

Frédéric BOURGET

Pour le Président

Marie NAUDIN  
Vice-Présidente déléguée

Acte rendu exécutoire après  
- publication le 29/10/23  
- transmission à la préfecture  
accusé réception le 29/10/23  
Le Président.

Marie NAUDIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du jeudi 16 mars 2023



L'an deux mil vingt-trois le seize mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 9 mars 2023, se sont assemblés, en session ordinaire, dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Laurent BALOGE, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Nathalie PETRAULT, Jean-François RENOUX, Chantal ARDOIN, Jean-Luc BARBIER, Christian BOUTIN, Véronique COTILLON, Christian HERAUD

Excusés et absents : Bernard COMTE, Laetitia HAMOT donne procuration à Christian HERAUD, Céline RIVOLET, Marie- Hélène ROSSI-DAUDE, Patricia CARRE, Nathalie LACROIX, Evelyne PASSEBON, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD

Secrétaire de séance : Frédéric BOURGET



**Délibération N° 03 – 03– 2023**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE – REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU PERMIS**

Monsieur le Président expose que dans le cadre de sa politique de transition écologique et de mise en œuvre de mobilités alternatives, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a validé dans le projet de territoire 2021-2027 de mettre en place une aide destinée au financement du permis B ou AM (cyclomoteur/voiturette).

Cette aide vise à faciliter le financement du permis dans le prolongement des actions initiées en faveur de la mobilité vers les bassins d'emplois et les pôles de proximité.

Cette aide est réservée aux habitants du territoire sous conditions de ressource et avec un reste à charge minimum de 10% du coût global.

Monsieur le président soumet le règlement de fonctionnement de cette aide au permis. Ce règlement a pour objet de définir les conditions d'octroi de cette aide, ainsi que les droits et obligations du bénéficiaire et de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

Ce dispositif sera mis en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **APPROUVE le contenu du règlement de fonctionnement de l'aide au permis et sa mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023,**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans ce dossier.**

Le Président,

  
Daniel JOLLIT



Le secrétaire,

  
Frédéric BOURGET

Acte rendu exécutoire après :

- publication

le 29.03.2023 Pour le Président

- transmission à la préfecture  
accusé réception le 29.03.2023 Vice-Présidente déléguée

le 29.03.2023  
Le Président

